

Le guichet unique : c'est quoi ?

Le guichet unique est une procédure pour signaler les besoins de l'enfant en pédagogie spécialisée.

Depuis août 2016, toute demande de pédagogie spécialisée (enseignement spécialisé, logopédie, psychomotricité, soutien psychologique, éducation précoce spécialisée) doit être déposée par les représentants légaux :

- **Age préscolaire (0-4 ans) et post-obligatoire (jusqu'à 20 ans)**
Guichet unique auprès **du Service cantonal de la jeunesse (SCJ)**
via le Centre régional :

SCJ de Sion Avenue Ritz 29 1950 Sion Tél : 027 606 48 25	SCJ de Sierre Av. Max-Huber 2 3960 Sierre Tél : 027 606 98 60	SCJ de Martigny Rue d'Octodure 10b 1920 Martigny Tél : 027 606 98 30
SCJ de Monthey Av. de France 37 1870 Monthey Tél : 027 606 98 00	SCJ de Brigue Spitalstrasse 5 3900 Brig Tél : 027 606 99 30	SCJ de Viège Pflanzettastrasse 9 3930 Visp Tél : 027 606 98 90

- **Scolarité obligatoire (Dès 4 ans et jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire):**

Guichet unique auprès **des Directions d'école** (via l'établissement scolaire de l'enfant). L'enseignant de l'enfant pourra renseigner les parents sur la procédure de dépôt de la demande propre à son établissement scolaire.

Le rôle des directions d'école a été renforcé dans la coordination des mesures de pédagogie spécialisée, en collaboration avec les CDTEA* régionaux.

Les demandes de mesures scolaires sont ensuite analysées par la Direction d'école.

En cas de demande de doubles mesures, de mesures concernant des difficultés du langage oral ou écrit, de problèmes de la motricité ou de thèmes psychologiques, la demande est analysée en équipe pluridisciplinaire (Ecole et CDTEA).

Une réponse est rendue, dès que possible, aux parents, par l'école.

Ce principe fait suite à l'adoption par le parlement de l'accord intercantonal sur la pédagogie spécialisée de 2008 et le concept cantonal de la pédagogie spécialisée approuvé par le conseil d'Etat en 2014.

*CDTEA : Office du Service cantonal de la jeunesse. Il dispose d'une équipe interdisciplinaire composées de logopédistes, psychomotricien(ne)s et psychologues

<https://www.vs.ch/web/scj/cdtea>

<https://www.vs.ch/web/oes>